



PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**CCSEHDAA**) tenue le lundi 4 décembre 2017 au siège social de la Commission scolaire de Laval sise au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval H7S 1M5. Les personnes présentes sont :

Membres parents

ARISTIL	Eddy		<i>Absence motivée</i>
AZIZ	Asmaa		<i>Absence</i>
BLANCHET	Nathalie	Secrétariat exécutif	
BOUCHARD	Isabelle	Com-par EDHAA / com crit. Inscip.	
FOURNIER	Kim		
FOURNIER	Suzanne	Trésorerie	
LIBERGE	François-Hugues		<i>Absence</i>
POULIN	Alexandre	Vice-présidence	
RICARD	Julie	Présidence	
TAILLEFER	Monique		
THÉBERGE	Jacques	Représentant - EXCP	
ZIANE	Nassima		

Substituts

DJILLALI	Hami	1 ^{er} substitut	<i>Absence</i>
ROUSSEAU	Mélanie	2 ^e substitut	
GENDRON	Martine	3 ^e substitut	

Membre participants

ARSENEAULT	André	Représentant - personnel enseignant	
DESROSIERS	Jean-Sébastien	Dir. SÉ - Repr. direction générale	
CHARBONNEAU	Françoise	Commissaire	<i>Absence</i>
CONTANT	Martin	Repr. personnel soutien – SLESS	<i>Absence motivée</i>
COSSETTE	Geneviève	Repr. personnel professionnel	
FORTIN	Katy	Repr. directions d'établissement	<i>Absence motivée</i>
JEAN-BAPTISTE	Daphné	Représentante - personnel enseignant	<i>Absence</i>
SÉGUIN	Annabelle	Représentante - personnel enseignant	<i>Absence</i>

Invités

FORTIN	Amélie	Coordonnatrice – SÉ	
MIGNEAULT	France	Direction adjointe - SÉ	
		Direction adjointe - SÉ	
		Direction, Service ress. financières	

Louise Émard, secrétaire de gestion, agit comme secrétaire de la séance.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Julie Ricard constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 07.

Mme Ricard introduit M. Yves-Michel Volcy, directeur général de la Commission scolaire.

M. Volcy remercie Mme Ricard pour l'invitation. Il fait mention de son parcours à la CSDL.

Il fait part des points suivants :

- La CSDL a reçu une somme d'argent pour la construction d'écoles dans le quartier Chomedey.
- Le Ministère a ajouté de l'argent pour les ressources, entre autres, pour les TES (technicien en éducation spécialisée). Ces sommes sont principalement attribuées pour le préscolaire et le 1^{er} cycle du primaire. L'organisation des différentes ressources de l'école est faite par la direction suite à la consultation du comité consultatif de l'école.
- Il mentionne que le « Guide aux parents » est terminé à 95 %,
- Il souhaite que le CCSEHDAA continue de faire preuve d'ouverture pour travailler conjointement avec la CSDL.

2. Questions du public;

Amélie Fortin répond à une question d'Alexandre Poulin, si pour obtenir des services, est-ce qu'un élève a besoins particuliers, doit avoir un diagnostic qui date de moins de 12 mois?

Un document d'un professionnel doit statuer par écrit que le diagnostic est permanent, mais on n'attend pas la réponse du Ministère pour offrir des services à l'élève. Le code validé par le Ministère l'est pour toutes les commissions scolaires.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 décembre 2017;

Tous les membres ont reçu le projet d'ordre du jour dans les délais requis.

Il est proposé par Jacques Théberge, d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance ordinaire du 4 décembre 2017.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Questions du public;
- (D) 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 décembre 2017;
- (D) 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2017;
- (I) 5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2017;
6. Présentation – Service des ressources financières, Mme Dominique Sylvain;
7. Bilan CREBP-DI 2016-2017 et plan d'action 2017-2018 : France Migneault, Amélie Fortin et Maxime Mongeon;
8. Règles de passage du premier cycle du primaire au secondaire;
9. Règles de passage du premier au second cycle de L'enseignement secondaire;
10. Information des sous-comités :
 - 10.1 Comité communication (conférences, site Web, etc.);
 - 10.2 Comité du Prix Persévérance;
 - 10.3 Comité directeur (CREBP);
 - 10.4 Ententes extraterritoriales.
11. Mot de la présidence;
12. Mot de la trésorière;

13. Parole au commissaire-parent EHDA;
14. Parole au représentant au Comité de parents;
15. Mot du directeur des Services éducatifs (SÉ);

16. Varia;
17. Date, heure et lieu de la prochaine séance;
18. Levée de la séance.

CCSEHDAA 2017-12-04-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2017;

Il est proposé par Alexandre Poulin d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2017 avec les modifications suivantes :

Page 3, point 5 : ajouter aux suivis, le point « Guide aux parents » du paragraphe débutant par Mme France Migneault, jusqu'à la fin du paragraphe.

Page 6, point 8 : Un parent demande s'il sera possible lors d'un accès au dossier de l'élève d'obtenir les notes d'évolution inscrites par les intervenants dans le dossier informatique du PI. Madame Beaulac mentionne que non, que ces notes sont à l'usage des intervenants.

Page 7, point 12, 3^e paragraphe : Débuter la phrase par : M. Arsenault mentionne que...

Page 7, point 13 : transférer les écrits au point 15, mot du directeur.

CCSEHDAA 2017-12-04-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 6 novembre 2017

Point 5, PV du 14 décembre 2015, page 4, Point 6.1 Entente TEVA : Sur la possibilité d'évaluer le déploiement des TEVA. Ce suivi est fait. M. Mongeon a déposé le plan d'action suivant :

Le comité de coordination de la TÉVA :

- Établira des indicateurs afin de pouvoir suivre l'évolution de l'implantation de la démarche des plans de transition TÉVA.
- Un questionnaire sera envoyé aux directions d'école afin d'évaluer l'implantation de la démarche. Le nombre de plans de transition, l'implication des partenaires, les besoins d'accompagnement et les impacts de la démarche sur les jeunes seront des éléments sur lesquels le comité se penchera d'ici juin. La conseillère pédagogique responsable est Mme Catherine Charette.

PV 2017-09-18 : page 6, point 15.1 : transport – Monique Taillefer : il reste au CCSEHDAA à déterminer une date et inviter Mme Isabelle Beaudry, directrice de l'Organisation scolaire et transport (OST).

- **Madame Beaudry sera invitée à la séance de janvier.**

SUIVI

PV 2017-09-18 : Guide aux parents: Le guide sera finalement déposé le vendredi 8 décembre 2017 sur le bureau virtuel (BV) de la CSDL. La direction des Services éducatifs fera suivre un courriel aux membres du comité afin de les informer dès que le guide sera en ligne.

SUIVI

6. Présentation – Service des ressources financières, Mme Dominique Sylvain;

Madame Sylvain, directrice du Service des ressources financières distribue aux membres un document intitulé : « Budget alloué à la clientèle EHDAA – secteur des jeunes 2017-2018 », où figurent notamment les montants investis par la CSDL (de l'ordre de 16 millions) en sus des subventions reçues du MEES pour la clientèle EHDAA. Un montant est calculé par élève.

Parmi les allocations reçues du MEES, il n'y a pas beaucoup d'allocations spécifiques.

Julie Ricard demande ce qui arrive avec les allocations supplémentaires SIAA (Stratégie d'Investissement Agir Autrement), il s'agit ici d'un choix commission scolaire. Le montant diffère dans les allocations supplémentaires, il est plus bas. À tous les cinq ans on peut faire des représentations auprès du MEES pour aller chercher plus d'argent.

M. Arsenault pose la question suivante, à savoir qu'en est-il des mesures d'appui. Mme Sylvain répond qu'elles font partie de la section « autre » et n'apparaissent pas au document.

7. Bilan CREBP-DI 2016-2017 et plan d'action 2017-2018 : France Migneault, Amélie Fortin et Maxime Mongeon :

À l'aide d'un document présenté sur écran, madame Migneault rappelle l'historique du « comité de réflexion pour les élèves à besoins particuliers » CREBP. Ce dossier traite de la clientèle à besoins particuliers, sauf celle des malentendants.

Pourquoi le CREBP. Depuis 4 – 5 ans, l'organisme s'est questionné sur les services dispensés à cette clientèle. Mme Martine Deshaies avait le mandat d'aller voir ce qui se fait dans les autres commissions scolaires.

Le CREBP est formé de professionnels qui se sont penchés sur un modèle afin d'offrir un cadre de soutien aux élèves. Des chantiers de travail par clientèle ont été mis sur pied.

Le document traite entre autres des points suivants :

- L'historique 2013-2017
- Orientations générales;
- Bilan des travaux 2016-2017;
- Plan d'action 2017-2018.

Le document sera envoyé à tous les membres.

SUIVI

Le plan d'action 2017-2018 se fera sur les sujets suivants :

- Mise sur pied d'un comité de gestion.
- Réorganisation du modèle de soutien aux pôles de service et au soutien aux élèves intégré.
- Développement pédagogique en lien avec les stratégies probantes et les recherches les plus récentes.
- Poursuite des ateliers de formation à l'intention des professionnels et accompagnement des professionnels attirés aux pôles de service.
- Accompagnement soutenu des pôles PFAE.

Dans le plan d'action on note entre autres, la mise sur pied d'une CoP (communauté de pratique) pour les TES pour développer le volet soutien à l'apprentissage et la mise sur pied

d'un comité de gestion pour les directions des pôles de service afin d'assurer la mise en place des pratiques collaboratives entre l'enseignante et la TES au regard du soutien à l'apprentissage.

Au plan d'action figure également :

Mise en œuvre du plan d'action triennal pour la clientèle ayant une déficience intellectuelle suite aux travaux du CREBP;

La mise sur pied d'un comité de gestion pour les pôles DI;

La mise sur pied d'un comité de travail en DI sur le développement de l'autodétermination en collaboration avec le chercheur M. Caouette.

À la diapositive no 12, M. Maxime Mongeon entretient les membres, entre autres, sur le **CPI** (Crisis Prevention Institute). Ce modèle est utilisé depuis presque deux ans. Idéalement, on vise à former tout le monde où il y a un CIP, à commencer avec les pôles où il y a une clientèle en adaptation scolaire. Il y a dix modules dans ce programme.

Cela prendra quelques années ponctuées de rafraîchissements.

Il est très important que tous les intervenants aient un langage commun. Une formation est donnée sur deux jours. Beaucoup d'intervenants sont très intéressés par cette formation.

Est-ce qu'un parent peut avoir la formation CPI? La réponse est oui, mais la CSDL donne la formation à ses intervenants seulement.

M. Mongeon énumère les modules du programme.

Les effets se font sentir parmi les intervenants, cela change l'approche et la dynamique entre eux. Une bienveillance s'est installée parmi eux.

Monique Taillefer demande si le programme a été présenté aux éducatrices en service de garde.

M. Poulin s'interroge à savoir pourquoi ne pas avoir débuté par la clientèle régulière.

Le plan de déploiement se fera sur quelques années.

Pour le soutien langagier, suite à l'implantation du CoP TESS, vingt-cinq élèves de plus ont reçu des services.

À la diapositive no 17, Mme Ricard souhaite une présentation plus élaborée. Mme Migneault que Mme Martine Deshaies pourrait venir en faire la présentation. **SUIVI**

Les chauffeurs d'autobus ont reçu une partie de cette formation. Ils en redemandent, afin de mieux comprendre la clientèle. Mme Taillefer demande qu'est-ce qui existe pour les élèves de 21 ans? Il y a d'autres liens utiles sous l'onglet des Services éducatifs sur le site de la CSDL.

Madame Blanchet aimerait que soit rendu disponible aux parents le cadre de référence DI avec TSA, ainsi que le cadre de référence sur les mesures contraignantes. **SUIVI**

M. Desrosiers souligne l'importance de démontrer la pertinence de la cohésion dans tout le processus.

8. Règles de passage du primaire au secondaire;

M. Desrosiers explique les raisons qui ont amené les Services éducatifs à revoir les règles de passage.

Dans les milieux, il y a maintenant de nouvelles façons de faire qui permettent de mieux accompagner l'élève dans son cheminement.

M. Desrosiers fera suivre l'outil-portrait à ce sujet.

SUIVI

Une discussion prend place sur ces règles.

ATTENDU La demande d'avis sur la résolution du Conseil des commissaires numéro CE 2017-2018 numéro 037;

Il est proposé par Jacques Théberge, et résolu,

QUE Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage donne son avis à la consultation ayant pour objet, les « **Règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire** »;

QUE Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage recommande à la Commission scolaire de Laval pour la consultation sur les **Règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire** :

- ✓ De mettre en place les mesures nécessaires afin d'éviter un nivellement par le bas;
- ✓ D'assurer l'intégration des bases du primaire;
- ✓ D'assurer l'implication parentale dans le processus de décision.

CCSEHDAA-2017-12-04-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Un parent demande s'il sera possible lors d'un accès au dossier de l'élève d'obtenir les notes d'évolution inscrites dans le dossier informatique du PI par les intervenants.
Madame Beaulac

9. Règles de passage du premier au second cycle de l'enseignement secondaire;

ATTENDU La demande d'avis sur la résolution du Conseil des commissaires numéro CE 2017-2018 numéro 037;

Il est proposé par Alexandre Poulin, et résolu,

QUE Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage donne son avis à la consultation ayant pour objet, les « **Règles pour le passage du premier au second cycle du secondaire** »;

QUE Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage recommande à la Commission scolaire de Laval pour la consultation sur les « **Règles pour le passage du premier au second cycle du secondaire** » :

- ✓ De mettre en place les mesures nécessaires afin d'éviter un nivellement par le bas;
- ✓ D'assurer l'intégration des bases du premier cycle du secondaire;
- ✓ D'assurer l'implication parentale dans le processus de décision.

CCSEHDAA-2017-12-04-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Information des sous-comités :

10.1 Comité communication (conférences, site Web, etc.);

On demande à M. Desrosiers de contacter le service des communications pour mettre la conférence de l'ITA sur le Cyberbulletin.

SUIVI

10.2 Comité du Prix Persévérance;

Pas de développement à ce jour, la CSDL démarre habituellement ce dossier en mars.

10.3 Comité directeur (CREBP);

Il y aura possiblement une rencontre du CREPB le 19 décembre à 9 h le matin. À confirmer.

10.4 Ententes extraterritoriales.

Les personnes intéressées à faire partie de ce comité sont : Julie Ricard et Alexandre Poulin.

11. Mot de la trésorière;

Suzanne Fournier présente le budget du CCSEHDAA.

Il est proposé par Monique Taillefer d'accepter le budget du CCSEHDAA tel que présenté.

CCSEHDAA-2017-12-04-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Mot de la présidente;

Julie Ricard remercie les membres pour leur patience, ce fût une rencontre chargée mais profitable.

13. Parole au commissaire-parent EHDA;

- Isabelle Bouchard mentionne les points suivants :
- Neige : nouvelle application à la CSDL;
- Critères d'inscription : Il y a eu deux rencontres à ce jour.
- Il y a eu une présentation du CREBP et des « Fonds à destination spéciale » au Conseil des commissaires.
- Conseil des commissaires : il y a eu deux démissions, Mme Bintou Touré, dans le quartier Saint-Martin et M. Jean-François Rouleau, dans le quartier Sainte-Rose. Ces deux postes sont donc ouverts. On demande si les membres ont des noms à suggérer!
- Il y a eu 149 demandes auprès du protecteur de l'élève, dont six plaintes formelles ont été reçues, une pour le classement d'un élève et cinq qui concernaient les critères d'inscription. Le protecteur de l'élève a maintenu la décision de la CSDL dans chacun des dossiers.

14. Parole au représentant au Comité de parents;

Le 24 octobre à l'école Curé-Antoine-Labelle, cent cinquante personnes ont assisté à la conférence du Comité de parents, donnée par Mme Danie Beaulieu et ayant pour sujet : Améliorez vos relations parent-adolescent.

Le mardi 16 janvier 2018, une conférence présentée par le Comité de parents se tiendra à l'école Saint-Paul dans le quartier Chomedey, à 19 h et le thème est : « Comment faire de la période des devoirs et des leçons... un moment agréable !

15. Mot du directeur des Services éducatifs;

M. Desrosiers parle du groupe Choisir de gagner – événement AlterGO. Un enseignant et un conseiller pédagogique y participent. Est-ce que des parents peuvent y assister? **SUIVI**

M. Desrosiers fera parvenir les coordonnées au secrétariat. **SUIVI**

En avril 2018, Laval accueillera un colloque sur la Neurodiversité. La CSDL sera partenaire dans ce projet.

M. Desrosiers mentionne également qu'il y a eu la création d'un comité de répartition des ressources (loi 105).

16. Varia;

16.1 Alexandre Poulin a suivi la formation donnée par M. Rénald Beauchamp de la Fédération des comités de parents du Québec ayant pour objet : le plan d'engagement. Celui-ci comporte les points suivants : instruire, socialiser et qualifier. M. Desrosiers mentionne que la CSDL y travaille depuis longtemps.

17. Date, heure et lieu de la prochaine séance;

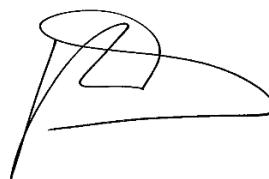
Le 15 janvier 2018, à 18 h, se tiendra le social, soit avant la séance de 19 h.

18. Levée de la séance.

À 22 h 47, l'ordre du jour étant épuisé, Julie Ricard propose la levée de la séance.

CCSEHDAA 2017-12-04-006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Nathalie Blanchet
Secrétaire exécutive

Julie Ricard
Présidente

